

Carte blanche : « Quels arbres pour la forêt de demain ? »

Ir. Aurore Fanal, Prof. Arnaud Monty, Prof. Hugues Claessens, Prof. Grégory Mahy, Prof. Marc Dufrêne, Dr. Adeline Fayolle, Dr. Gauthier Ligot, Prof. Monique Carnol, Prof. Jean-Thomas Cornelis (Uliège), Prof. Anne-Laure Jacquemart, Prof. Ponette Quentin, Prof. Caroline Vincke, Prof. Mathieu Jonard (UCL), Prof. Thomas Drouet, Prof. Pierre Meerts, Prof. Charles de Cannière (ULB), Dr. Sonia Vanderhoeven (Plateforme Belge pour la Biodiversité).

Changements climatiques, émergence de nouveaux pathogènes, insectes ravageurs, dépérissement progressif : la forêt wallonne est indubitablement en crise. Face à ce constat inquiétant, une solution souvent présentée aux gestionnaires forestiers consiste à introduire en forêt de nouvelles espèces d'arbres originaires d'autres continents et mieux adaptées au climat chaud qui nous attend. Il s'agirait de « ré-enrichir » la forêt européenne, qui serait trop pauvre pour surmonter cette crise.

Nous pensons que cette solution ne doit pas être un axe prioritaire de l'adaptation des forêts aux changements globaux car chaque introduction d'espèce exotique présente des risques sanitaires, d'invasion et de dérèglement de l'écosystème.

En effet, une forêt n'est pas une simple juxtaposition d'arbres. Son bon fonctionnement, notamment sa capacité à réagir aux maladies, ravageurs et aléas climatiques, dépend de la diversité des interactions qui existent au sein de l'écosystème. Chaque espèce d'arbre possède son cortège d'espèces associées, parfois très spécialisées (micro-organismes, champignons, lichens, insectes, oiseaux, etc.), qui interagissent pour assurer une certaine stabilité aux forêts. Pour continuer à jouer son rôle dans la résilience des forêts, cette diversité d'espèces et d'interactions, qui s'est formée pendant des millénaires au sein de l'écosystème, doit être préservée avec prudence par les gestionnaires forestiers. Dans ce contexte, les espèces exotiques transplantées dans un environnement totalement nouveau n'apportent pas de plus-value. Au contraire, ces introductions pourraient perturber le

fonctionnement de l'écosystème et altérer ses capacités d'adaptation et de résilience.

L'introduction de nouvelles espèces présente le risque d'introduire conjointement des pathogènes et ravageurs exotiques, susceptibles d'affaiblir plus encore les arbres indigènes, comme dans le cas de la chalarose du frêne lors de l'importation de frênes asiatiques. Les arbres exotiques ne restent pas non plus exempts de ravageurs. Prenons le cas du Douglas, espèce providentielle pour la sylviculture durant le siècle dernier, mais désormais fortement affectée par des insectes et maladies après une première génération prometteuse.

Un autre risque est que certaines espèces introduites deviennent des espèces exotiques envahissantes, susceptibles de remplacer progressivement les espèces indigènes et d'altérer la biodiversité des forêts. Ainsi, le cerisier tardif, importé d'Amérique du nord pour « enrichir » les forêts acides, a largement envahi les sous-bois et constitue maintenant une sérieuse contrainte pour la régénération naturelle des espèces indigènes, affectant ainsi la biodiversité forestière. Tsugas, frênes américains et érables asiatiques commencent aussi à présenter des signes d'invasion, et il est dangereux d'introduire ces espèces sans considération des conséquences sur nos écosystèmes.

Il est donc imprudent d'introduire massivement dans nos forêts des espèces exotiques d'origine lointaine pour pallier les faiblesses de nos principales espèces de production de bois. Au contraire, cette solution doit être mûrement réfléchi et précédée d'analyses de risque rigoureuses,

démontrant l'absence d'impacts potentiels. Un réseau de «sites sentinelles» destiné à surveiller l'évolution de ces espèces devrait être mis en place et suivi par des scientifiques de disciplines variées, tel que conseillé dans le code de conduite sur les arbres exotiques envahissants proposé par le Conseil de l'Europe.

Par contre, les forestiers disposent déjà de moyens, moins spectaculaires mais efficaces, pour améliorer la résilience et l'adaptabilité des forêts et ainsi assurer leurs fonctions économiques, sociales et écologiques.

Nous recommandons de diversifier les peuplements, en laissant s'y développer tous les pans de la biodiversité (humus, bois morts, vieux arbres, espèces du sous-bois, etc.), garants de la résilience de la forêt. Cela signifie de remettre à l'honneur des espèces d'arbres indigènes, tels que bouleaux, tilleuls, érables, sorbiers ou aulne, dont le potentiel a été sacrifié sur l'autel de la production de masse. C'est aussi mener une sylviculture qui s'appuie sur le fonctionnement naturel de l'écosystème, en

particulier la régénération naturelle, porteuse de diversité génétique, et qui aura tendance à produire des forêts diversifiées, structurées et résilientes. C'est également protéger le fonctionnement des sols, qui sont le siège d'une discrète mais intense activité biologique assurant la fertilité naturelle.

En complément à ces mesures, certains «déplacements d'espèces» peuvent être pertinents, comme la sélection de provenances d'arbres indigènes mieux adaptées aux nouvelles conditions climatiques : hêtres français ou italiens, par exemple. La migration assistée d'espèces européennes plus méridionales, comme le cormier ou le chêne pubescent, sont également à l'étude.

Les forêts sont porteuses d'enjeux suffisamment importants pour que nos sociétés se donnent les moyens d'agir de façon posée, scientifiquement cohérente et acceptable d'un point de vue sociétal, pour les rendre résilientes au changement global et assurer le maintien à long terme de ces écosystèmes riches, complexes et fascinants.